



## **Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 12 octobre 2018

**6<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2018-9-6-1**

### **Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

### **Service consulté**

## **ACCOMPAGNEMENT D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Résumé : Le Département encourage la mise en œuvre de projets en faveur de la préservation de l'environnement, l'animation des scolaires et l'information du grand public. A ce titre, il est proposé de soutenir l'Union des Associations d'Eleveurs Sélectionneurs d'Animaux de Basse-Cour du Haut-Rhin pour un montant total de 3 000 €.

Conformément au rapport budgétaire relatif à la politique de l'Environnement et du Cadre de Vie pour l'année 2018 (délibération du Conseil départemental n° CD -2017-7-6-1 du 21 décembre 2017), un montant de 60 000 € a été inscrit au sein du budget départemental pour l'encouragement et le développement rural dans le cadre de l'amélioration de l'environnement et du développement durable.

A ce titre, le Département soutient des structures travaillant au développement des mêmes objectifs que notre collectivité, à savoir la préservation de l'environnement, l'animation et la formation.

Dans ce cadre, il vous est ainsi proposé de soutenir à hauteur de 3 000 € l'Union des Associations d'Eleveurs Sélectionneurs d'Animaux de Basse-Cour du Haut-Rhin pour :

- les actions pédagogiques menées dans les établissements scolaires,
- la sensibilisation du grand public à travers des expositions et des journées avicoles et notamment par le biais de l'Exposition Internationale de MULHOUSE qui a lieu tous les 3 ans.

Pour information, cette demande a fait l'objet d'un avis favorable de la commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 21 septembre dernier.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme C741, chapitre 65, fonction 928, nature 6574.

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT